

## **Manners and Rules for Shrine Wedding Ceremonies**

### **Manières et Règles pour les Cérémonies de Mariage au Sanctuaire**

To properly conduct such a sacred and solemn ceremony, where vows are exchanged and presented before the gods, we kindly ask that the following guidelines be strictly observed. Failure to comply may result in the ceremony being canceled.

We also request that all guests attending the ceremony follow these guidelines.

We appreciate your understanding and kindly request your cooperation in maintaining proper conduct throughout the ceremony.

Afin de garantir le bon déroulement d'une cérémonie aussi sacrée et solennelle, où les vœux sont échangés et présentés devant les dieux, nous vous prions de bien vouloir respecter les directives suivantes. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner l'annulation de la cérémonie.

Nous demandons également à tous les invités présents à la cérémonie de suivre ces directives.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir participer à la cérémonie dans le respect des règles établies.

#### **1. Requests to the Bride and Groom**

- 1) Please follow the rituals and procedures of the ceremony thoroughly.
- 2) The ceremony will be conducted entirely in Japanese.
- 3) Please inform your guests to follow the rules for attending the ceremony.
  - ※ Failure to comply may result in them being denied access to the ceremony.
- 4) Please be mindful of the maximum number of attendees allowed.
- 5) A ceremony briefing will be provided on a date prior to the wedding.
  - Even if residing overseas, the ceremony cannot proceed if you cannot attend this briefing in person.

#### **Demandes aux Mariés**

1. Veuillez suivre scrupuleusement les rituels et les procédures de la cérémonie.
2. La cérémonie se déroulera entièrement en japonais.
3. Merci d'informer vos invités de respecter les règles de participation à la cérémonie.
  - ※ Le non-respect de ces règles pourra entraîner un refus d'accès à la cérémonie.
4. Veuillez prendre connaissance du nombre maximum de participants autorisés.
5. Un briefing détaillé sur le déroulement de la cérémonie sera organisé à une date antérieure au mariage. Même si vous résidez à l'étranger, la cérémonie ne pourra pas avoir lieu si vous ne pouvez pas assister à ce briefing en personne.

## **2. Requests to Attendees**

### **1) Regarding Attire**

- Casual attire is not permitted. We may deny access to the ceremony.
- Men should wear semi-formal or formal attire (parents should wear full formal attire).
- Women should avoid clothing that reveals too much skin. If wearing a camisole-style dress, please cover up with a bolero or shawl. Shoulders are to be covered.
- Hats and winter coats cannot be worn during the ceremony.

2) During the Ceremony, please refrain from talking.

3) Leaving during the ceremony is not allowed.

4) Taking photos is only permitted from the designated seats. Taking photos from any other seats is strictly prohibited as it may disrupt the ceremony.

5) Professional photographers are not allowed to conduct for-profit photography.

6) Late arrivals for the ceremony will result in denied access and the inability to attend.

## **Demandes aux Invités**

### **1. Concernant la Tenue**

• Les tenues décontractées ne sont pas acceptées et l'accès à la cérémonie pourra être refusé.

• Les hommes doivent porter une tenue semi-formelle ou formelle (les parents doivent porter une tenue entièrement formelle).

• Les femmes doivent éviter les vêtements qui révèlent trop de peau. Si vous portez une robe à bretelles, veuillez la couvrir avec un boléro ou une étole. Les épaules doivent être couvertes.

• Les chapeaux et manteaux d'hiver ne doivent pas être portés pendant la cérémonie.

2. Pendant la cérémonie, merci de vous abstenir de parler.

3. Il est interdit de quitter la cérémonie en cours.

4. La prise de photos est uniquement autorisée depuis les sièges désignés. Les prises de photos depuis tout autre siège sont strictement interdites, car elles peuvent perturber la cérémonie.

5. Les photographes professionnels ne sont pas autorisés à réaliser des prises de vues à des fins lucratives.

6. Tout retard entraînera un refus d'accès et une impossibilité d'assister à la cérémonie.

Meiji Kinenkan  
(R6.8.28)